Association Nationale de Retraités

Groupe Bouches du Rhône

Bulletin N°74

Juillet 2021

Bulletin semestriel édité

par les retraités du groupe ANR des Bouches du Rhône

Directeur de la publication :
Bernard Lapuerta

Chargée d'édition :
Lucette Bigorgne

Impression :
ESSOR Publicité
1565 route de la légion
13400 Aubagne

ANR
71 avenue Camille Pelletan
13003 Marseille
Tel : 04 91 50 26 26
Courriel :
anr13@wanadoo.fr
Site Internet :
www.anr13.org

Sommaire

Le Mot du Président.....page 3

Bilan de l'année 2020 .....page 4

Compte rendu d'activités .....page 5 et 6

Ils nous ont rejoints / Ils nous ont quittés...page 7

Les Jardins collectifs.....page 8

Vieillir en toute sécurité.....page 9

Mutuelle Générale.....page 10

Paiera ou paiera pas le Linky .....page 11

Newsletter .....page 12

AMICALE-VIE 2021 .....page 13 et 14

Activités.....page 15

Rappel Cotisations.....page 16

Les Antennes

MARSEILLE
Lieu : 71 avenue Camille Pelletan - 13003 Marseille
Tel : 04 91 50 26 26

AIX EN PROVENCE
Responsable : Monique Reynaud
Espace Daladier Le Faridou - 13770 Venelles
Tel : 06 32 33 39 13

LA CIOTAT PAYS AUBAGNAIS
Responsable : Christian Salvy
9 bis, avenue des Granières - 13600 LA CIOTAT
Tel : 04 42 83 29 32 ou 04 42 08 68 68

ST CHAMAS PAYS SALONNAIS
Responsable : Colette Reboul
Permanence téléphonique : 06 68 31 91 79

Le Mot du Président

Bonjour à toutes et à tous,

Certes c'est avec un peu plus de légèreté que nous abordons ce nouveau bulletin. Mais attention la pandémie est toujours là, c'est pourquoi nous devons rester vigilants et nous soumettre aux règles sanitaires en vigueur, même si cela parait dérisoire pour certains.

Il n'a pas été facile de suspendre toutes nos activités, même celles en plein air, mais je reste convaincu, que c'était la moins mauvaise des solutions pour la responsabilité de notre association.

Il ne faut pas croire que notre groupe est resté inactif, durant cette période. Tout d'abord nous avons essayé de garder le contact avec nos anciens, et nombre d'entre nous se sont portés volontaires pour cette opération, merci à eux.

Au niveau comptable également les travaux ont été effectués et transmis au siège dans les délais et conformes aux règles comptables, travail de l'ombre, ingrat et peu reconnu, c'est pourquoi on doit féliciter Anne-Marie DELEUZE et toute son équipe. Le bilan et le Compte de Résultat de l'année 2020 ont été intégrés dans ce bulletin.

Malgré certaines difficultés, Daniel ROBLES a pu transmettre les statistiques de solidarité dans les délais au siège. Je rappelle que ces statistiques ne sont pas anodines, car elles conditionnent le montant de la subvention de La Poste.

Vous trouverez également le rapport d'activités de 2020, conçu et mis en page par Lucette BIGORGNE. Tâche d'autant plus difficile que ce dernier a été amoindri par la pandémie.

Difficile pour l'instant d'élaborer un programme pour la fin de l'année, mais nos animateurs, dès que possible, présenteront un calendrier.
Un seul souhait, c'est que le bulletin de fin d'année soit l'expression des différentes animations 2021.

A titre personnel, je vous conseille la vaccination, celle-ci présentant plus d'avantages que de risques.

Bon été à vous.

Bernard Lapuerta

Bilan de l'année 2020

BILAN ADHÉRENTS

Nombre d'adhérents : 2188

Marseille : 1193 / Aix : 441 / La Ciotat : 297 / St Chamas : 257

Hommes : 895 Femmes: 1293 Age moyen : 78,37

BILAN SYNTHETIQUE

ANR GROUPES INIT 1 CCP
Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020 Avec brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

ACTIF	Exercice N Brut	Exercice N Amortissements et provisions	Exercice N Net	N-1 Net	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
Actif immobilisé :					Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles					Capital		
- Fonds commercial					Ecarts de réévaluation		
- Autres	130	130			Réserves :		
Immobilisations corporelles	8 016	7 775	241	949	- Réserve légale		
Immobilisations financières					- Réserves réglementées		
TOTAL I	**8 146**	**7 905**	**241**	**949**	- Autres		
Actif circulant :							
Stocks et en-cours (autres que marchandises)					Report à nouveau	96 487	98 689
Marchandises					Résultat de l'exercice (bénéfice ou per...	323	(2 203)
Avances et acomptes versés sur commandes				700	Provisions réglementées		
					TOTAL I	**96 809**	**96 487**
Créances :					Provisions pour risques et charges (II)		
Clients et comptes rattachés					Dettes		
Autres	(19 574)		(19 574)	(795)	Emprunts et dettes assimilées		
Valeurs mobilières de placement					Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	116 900		116 900	99 207			
Caisse					Fournisseurs et comptes rattachés	5	5 819
					Autres	136	216
TOTAL II	**97 326**		**97 326**	**99 113**	**TOTAL III**	**141**	**6 035**
Charges constatées d'avance (III)	327		327	3 036	Produits constatés d'avance (IV)	945	575
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**105 800**	**7 905**	**97 895**	**103 097**	**TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)**	**97 895**	**103 097**

Dossier : Comptabilite_Groupe 013 Compte de résultat synthétique Le 05/02/2021

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

ANR GROUPES INIT 1 CCP
Edition du : 01/01/2020 au 31/12/2020 Avec brouillard Hors simulation
Soldes N-1 de l'exercice

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises		
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)		
Achats d'approvisionnement			Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)			Production immobilisée		
Autres charges externes	11 932	29 265	Subventions d'exploitation	10 916	11 378
Impôts, taxes et versements assimilés			Autres produits	31 320	102 054
Rémunération du personnel			Produits financiers	35	35
Charges sociales					
Dotations aux amortissements	708	884			
Dotations aux provisions					
Autres charges	29 930	88 093			
Charges financières					
TOTAL (I)	**42 570**	**118 242**	**TOTAL (I)**	**42 271**	**113 467**
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)		191	PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	622	2 763
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	**42 570**	**118 433**	**TOTAL DES PRODUITS (I+II)**	**42 893**	**116 230**
BENEFICE OU PERTE	323	(2 203)			
TOTAL GENERAL	**42 893**	**116 230**	**TOTAL GENERAL**	**42 893**	**116 230**

Compte rendu d'activités 2020

LES PERMANENCES

Marseille : elles ont lieu dans notre nouveau local : 71 avenue Camille Pelletan 13003 Marseille

Rôle :- Traiter les courriers, les appels téléphoniques (directs ou laissés sur répondeur)
- Apporter les réponses et renseignements que vous sollicitez
- Transmettre vos demandes auprès des responsables compétents.

LA COMMUNICATION

Différents supports de communication permettent d'informer les adhérents sur les activités du groupe.

- **Les supports papier**
  - Notre revue locale, éditée en juin et en septembre vous relate les différentes activités aussi bien pour les voyages que les sorties ou d'autres sujets locaux. Vous y trouverez également le programme des activités du semestre.
  - Le programme des sorties envoyés par courrier à nos adhérents qui n'ont pas accès à internet

- **Les supports informatiques :**
  - Internet : notre site (www.anr13.org) est un support que nous privilégions. Vous y trouverez les reportages photo, les programmes des sorties et diverses manifestations ainsi que des informations utiles dans le cadre des loisirs, du social ou de nos rapports avec nos partenaires, DNAS, APCLD, CCUES et autres. Ce site a été consulté plus de 58506 fois en 2020 soit une augmentation de 6% par rapport à 2019

  - L'écho de l'ANR 13 est une lettre informatique qui est envoyée à tous nos adhérents dont nous connaissons l'adresse courriel et qui paraît en fonction de l'actualité et selon une périodicité aléatoire

- **Pour rappel**
  La voix de l'ANR (revue nationale éditée chaque trimestre) fait le point sur l'actualité de notre siège, les actions menées, des renseignements pratiques dans le domaine de la santé ou de la vie courante.

L'ACTION SOCIALE ET LA SOLIDARITE

- **Les actions envers nos anciens**
  La pandémie nous a amené à développer par 3 fois nos appels envers nos adhérents les plus âgés durant l'année comme nous le faisions habituellement durant l'été. Ceci a été apprécié par nos anciens qui nous en sont fortement reconnaissants. Merci aux bénévoles, nombreux et motivés qui ont assuré cette mission.
  Par ailleurs, les colis de Noël pour tous ou presque à destination des plus de 85 ans sont arrivés par La Poste fin 2020 en raison de la Covid, ce qui correspond à près de 500 pour le département.

- **Les actions envers adhérents**
  - Apporter des réponses aux diverses demandes d'aide sociale est une des missions de l'ANR, à laquelle notre Siège National tient beaucoup.

Notre équipe locale tente de le faire au mieux : en fournissant les renseignements qui lui sont demandés et en dirigeant vers les services adéquats, les demandes de soutien ou d'aide

Toute cette action sociale représente

- 2589 communications téléphoniques,
- 2535 heures d'occupation de bénévoles
- 2372 km parcourus.
- 1459 « anniversaires » ont été souhaités que ce soit par courriel (lorsque nous connaissons l'adresse mail) ou par courrier, à nos plus anciens pour marquer certaines étapes (80, 85, 90, 95 ans et plus) Au total ce sont 5537 actions qui ont été menées en 2020

LES ACTIVITES

Les activités de 2020 ont été tronquées avec l'arrivée de la pandémie, mais les 2 premiers mois de l'année se sont déroulés avec les éléments suivants :

Marches, sorties culturelles ou ludiques, voyages, animations et manifestations

- **Les marches**

Un vecteur d'activité important, voire essentiel dans notre groupe, car elles attirent chaque année de nouveaux adhérents. Chaque antenne crée son propre programme, et au total ce sont :

- plus de 1173 personnes (en cumulé) ont participé à 39 sorties pédestres

- soit 5 sorties hebdomadaires (de différents niveaux) sur le département.

- **Les sorties**

Culturelles ou ludiques, majoritairement d'une journée, agrémentées d'un bon repas en général, elles sont menées par tous les groupes :

au total, ce sont 6 manifestations de ce type qui ont été conduites l'année dernière et qui ont rassemblé environ 210 participants.

- **Les voyages**

Ils sont toujours aussi plébiscités : l'année dernière 2 voyages (de 5 à 10 jours) ont été organisés par nos bénévoles.

Ces voyages ont connu un grand succès, avec la participation de 64 personnes.

Au total ce sont 1747 personnes qui ont participé à ces activités (marches, sorties et voyages).

En janvier se sont tenues 3 réunions des antennes de La Ciotat, Aix, St Chamas, le bilan de l'année écoulée y a été présenté ainsi que les prévisions de l'année 2020

L'assemblée départementale de Marseille n'a pu avoir lieu à cause de la pandémie.

En dernier lieu, il convient de mentionner l'AMICALE VIE qui est une forme d'assurance-vie créée par l'ANR.

Conclusion :

Toutes ces activités montrent le dynamisme de notre association, au sein du département grâce à l'implication de tous nos bénévoles que ce soit à Marseille, à Aix, St Chamas et La Ciotat.

Notre enjeu est de proposer encore plus d'activités, toujours dans la convivialité et la solidarité qui nous caractérise.

Bien sur cette réussite aussi bien pour les activités individuelles que collectives, repose sur le dévouement et l'abnégation de nos bénévoles.

Ils nous ont rejoints

ARNAUD	Brigitte	09/06/2021
BOYER	Françoise	09/03/2021
CASANOVA	Huguette	25/04/2021
DA SIVA ARCIPRESTE	Maria Madalena	06/05/2021
DAVAL	Marc	30/03/2021
DELERUE	Micheline	27/01/2021
GIRAUD	Claude	01/02/2021
GIRAUD	Nadine	01/02/2021
MONDOU	Monique	09/03/2021
VERSEILLE	Gabrielle	14/06/2021
VERSEILLE	Jean Max	14/06/2021
YESSAYAN	Claudine	26/03/2021

Ils nous ont quittés

Nous publions ci-dessous la liste de nos adhérents décédés, en renouvelant aux familles des disparus l'expression de nos sentiments attristés

ANDRE	Maurice	02/03/2021
AUBRY	Claude	30/01/2021
BATTESTI	Jean Claude	01/03/2021
BATTINI	Mathieu	24/02/2021
BLANC	Marie Laurence	01/03/2021
BONIFAY	René	30/01/2021
BOUSQUEL	Claude	09/02/2021
CARON	Jeanne	28/04/2021
CASANOVA	Georges	06/04/2021
COMBALAT	Annie	03/06/2021
DOMERGUE	Annie	21/04/2021
ESCUDIER	Régis	05/01/2021
ETTORI	Lucette	26/03/2021
FANTON	Josette	01/03/2021
FERRARE	Charles	16/01/2021
GIODA	Lucien	27/04/2021
JUANICO	Jean Claude	05/01/2021
LOPEZ	José	16/01/2021
LOUMEAU	Robert	28/04/2021
LUQUE	Jean	03/05/2021
MARIOTTI	Robert	22/03/2021
MASSE	René	09/03/2021
MERCIER	Michel	16/04/2021
NEGRE	Gilbert	05/02/2021
NICOLAS	Gabrielle	13/04/2021
ODDOU	Henri	05/02/2021
PAPILLON	Emile	23/05/2021
PRIVAT	René	01/02/2021
REY	Albert	22/02/2021
RICORD	Georges	22/03/2021
RITTLING	Edmond	22/01/2021
ROUCHOSSE	René	21/01/2021
ROUSSEAU	Pierre	12/03/2021
SANTINI	Laurent	26/01/2021
SALDAINI	Marguerite	05/01/2021
SUSINI	Louis	21/04/2021

Les Jardins Collectifs

Aujourd'hui, il est difficile de vivre sans un petit coin de verdure. Pour toutes les personnes qui n'ont pas de jardin, le jardin partagé est une très bonne solution !

Les plaisirs du jardinage ne sont pas exclusivement réservés à l'habitat individuel doté d'un lopin de terre ! Les citadins peuvent aussi accéder à ce bonheur via les jardins collectifs.

Qu'est-ce que c'est ? En quoi cela consiste ? Comment fonctionne un jardin partagé ?

Un jardin partagé est un ensemble de parcelles conçues, construites et cultivées par les habitants d'un quartier, d'un village. Un jardin partagé est fait pour tous, pas besoin de savoir jardiner pour en faire partie, le jardinage s'apprend par l'échange avec des jardiniers plus expérimentés. Réunis en association les adhérents moyennant une cotisation gèrent le jardin au quotidien et prennent les décisions importantes collectivement.

Un jardin familial offre aux citadins la possibilité de renouer avec les plaisirs du jardinage tout en développant des liens sociaux de proximité. Il se fonde ainsi sur des valeurs de solidarité, de convivialité, de lien et de partage entre les générations et les cultures, il réinvente les rapports entre voisins, facilite les échanges d'expériences et de savoirs.

Les jardins communautaires c'est une tradition vieille de 80 ans, c'est Pétain en 1941 qui multiplia les parcelles pour améliorer l'ordinaire des familles de prisonniers. De nos jours les jardins collectifs ont le vent en poupe, soit pour recréer du lien dans les quartiers populaires, soit le désir de quelques « bobos ».
De nombreux jardins familiaux sont référencés à Marseille, quelques 11 sites dans le seul secteur Est de la ville, la Parette, la Blancarde, la Pomme …
Les jardins partagés participent à l'embellissement de la ville et au maintien de la biodiversité car la charte des jardins partagés marseillais mise en place par la Ville en 2010, et dont les gestionnaires de jardin sont signataires, impose un jardinage respectueux de l'environnement.

Il fait bon y cultiver selon la saison choux, blettes, oignons, tomates, poivron, salades…et y voir fleurir cerisier, abricotier, amandier…

Les jardins partagés sont de petites oasis de verdure !

Les jardins collectifs, une bonne alternative pour les personnes qui n'ont pas de jardin !

Les jardins familiaux pour cultiver la convivialité !
Aux jardins familiaux, ce qui pousse, c'est le bonheur !

C. Siffre

Vieillir en toute sérénité

Vivre et rester dans son logement relève parfois du défi au quotidien. Que ce soit pour des raisons de santé, d'ordre économique ou plus simplement lié au contexte social.

Des solutions existent pour rompre cette chaîne néfaste et souvent irrémédiable. L'ANR y contribue de façon modeste en tentant de maintenir le lien avec les personnes qui se sont déclarées ou détectées lors de nos appels envers les plus anciens. Il y a également les institutions et structures sociales locales qui sont susceptibles d'apporter réconfort mais qui ne fournissent pas toujours une solution aux problèmes.

La Poste tente une expérience originale à Marseille pour les habitants-propriétaires de plus de 75 ans qui ont des revenus annuels inférieurs à une fourchette déterminée afin d'offrir une alternative, Il s'agit d'une proposition de viager non conventionnelle et à caractère social.

De quoi s'agit-il ? Tout d'abord, le postulat de départ est de vous aider à rester dans votre lieu d'habitation actuel. Une estimation de votre bien est effectuée et une proposition de capital et d'une rente viagère mensuelle y est associée comme pour tout viager. Mais là où la différence se fait, c'est l'accompagnement qui est lié à ce contrat. Un bilan du confort de votre domicile est effectué et des travaux d'amélioration peuvent vous être proposés afin d'apporter des solutions adaptées à vos besoins. Un suivi personnalisé par une personne à votre écoute vous épaulera en permanence avec des visites à minima mensuelles. Par ailleurs, si vous ne possédez pas d'internet, l'installation pourra se faire rapidement ainsi que la fourniture gratuite d'une tablette Ardoiz spécialement adaptée pour entraîner votre mémoire et bien entendu pouvoir correspondre avec vos proches (par courriel ou en visio). En dernier lieu, lorsque vous quitterez définitivement votre logement, la rente mensuelle cessera et celui-ci sera proposé à l'achat pour un jeune couple après d'éventuels travaux d'amélioration, toujours avec cette vision sociale qui est le sceau de ce dispositif appelé « ViagéVie ».

La Poste se lance dans cette expérimentation à caractère social sur la ville de Marseille dans un premier temps. Rien ne vous empêche de vous renseigner plus avant si vous êtes potentiellement intéressé en nous envoyant un courriel ou une lettre afin que nous vous fournissions les coordonnées de vos futurs interlocuteurs.

L'ANR est partie prenante dans cette démarche qui peut vous apporter une solution pour vous procurer une sécurité matérielle et financière à l'aube de votre vie. Des dispositifs de même nature existent sous l'égide de collectivités locales en certains lieux qui rencontrent un réel succès comme dans le département des Landes. N'hésitez pas à vous renseigner.

Dominique Grandjean

Mutuelle Générale
Modification des prises en charge

PEDICURIE.-

Au niveau 'ESSENTIEL', La Mutuelle Générale prend en charge les actes de pédicurie et podologie à hauteur de 25 € dans la limite de 2 séances par année civile.

Pour bénéficier du remboursement, vous devez faire parvenir la facture acquittée comportant

- le montant de la dépense
- la nature de l'acte
- les informations concernant le professionnel de santé qui a dispensé les soins : son numéro ADELI, son cachet et sa signature.

Acte de remboursement sur lequel vous ajoutez votre n° de Sécurité Sociale.

L'adresse d'envoi figure sur votre carte de Tiers Payant MG.

CONSEILS après décès.-

Dans notre dernier bulletin nous communiquions quelques conseils à vos familles.

Le numéro de téléphone pour aviser les services Pensions du Trésor est devenu : 0970 82 33 35

MODIFICATIONS.-

Nos bénévoles chargés du rapprochement des fichiers ANR et Amicale-vie ont pu constater de nombreuses anomalies dans les renseignements fournis par nos adhérents.

Lors de vos changements d'adresse, numéro de téléphone ou courriels, merci de nous en aviser aux 71 Avenue Camille Pelletan 13003 Marseille, ou 04 91 50 26 26 , ou courriel : contact@anr13.org

Pour vos entrées en EHPAD ou maison de retraite, pensez à les signaler également à vos autres organismes : M G – Tutélaire – etc.

A.Laurens

Paiera ou paiera pas le Linky !

Le coût du déploiement du compteur Linky sera financé par les économies que ce compteur dit «intelligent» permet de générer. La facture des clients d'Enedis ne sera pas augmentée de 130 €, comme il a été fallacieusement annoncé dans la presse.

L'impact a été tel, que lors des questions au gouvernement du 01/06/2021, la ministre déléguée chargée du Logement a dû couper court aux rumeurs, en ces termes : « les consommateurs ne paieront pas un coût supplémentaire dû à Linky » En dépit de ce démenti, une majorité des Français reste persuadée que le compteur Linky leur sera facturé. Tant de certitudes se sont transformées en décisions contraires dans le passé (!).

Début 2021, la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie) a vérifié et confirmé que les économies prévues grâce au déploiement du compteur Linky sont réelles et incluses dans la trajectoire du tarif, mais aussi que le coût total du projet sera *in fine* inférieur au budget prévu (Délibération de la CRE sur le tarif Turpe 6 du 21 janvier 2021). Les économies générées par Linky reposent sur le fait que les agents ne se déplacent plus pour relever les compteurs ou pour effectuer des interventions qui peuvent maintenant se réaliser à distance, mais aussi sur les économies d'énergie réalisées par les clients qui suivent dorénavant leur consommation.

Aux usagers d'être vigilants et en cas de litige, contacter le Médiateur national de l'énergie.

Concocté avec l'aide du bulletin Le Particulier.

TROIS MOYENS DE S'INFORMER

1/ NEWSLETTER

Si vous voulez recevoir la newsletter mensuelle de l'association, il vous suffit de vous inscrire en allant sur la page d'accueil du site de l'ANR siège.

* cliquer sur newsletter
* donner les informations demandées
* cliquer sur « envoyer »

2/ SITE DES ADHERENTS

Toujours sur la même page d'accueil, un site vous est consacré.
Pour rappel : nom d'utilisateur : adherent et mot de passe est : RE2021nt

3/ FACEBOOK

Pour les inscrits à cette application, il y a, une depuis quelques mois, une page A.N.R.
Qui a dit que l'association était vieillissante !

Amicale Vie

Jean-René Thibaud, son Président, précise qu'AMV continue à enregistrer de nouveaux adhérents grâce à l'activité des groupes ANR. Il rappelle le rôle essentiel tenu par AMV :

- offrir une protection familiale à tarif préférentiel,

- fidéliser à vie les adhérents ANR ayant souscrit un contrat de garantie-décès.

Actuellement, en termes d'adhérents ANR à jour de cotisation, c'est plus de 20% d'entre eux qui sont fidélisés ; en prenant en compte les couples, cette valeur est encore supérieure.

La 'votation' des adhérents (élément constitutif de l'Assemblée Générale) : a été prise en charge par le prestataire de service Néovote. La documentation pour le vote par internet ou par voie postale a été reçue par les 11 000 adhérents AMV en même temps que le magazine « La voix de l'ANR » (édition avril 2021), support de la communication statutaire de l'Amicale-Vie.

Le Challenge engagé pour 5 ans entre l'AMV et l'ANR pour parvenir à nos objectifs est bien lancé, même s'il a été bien handicapé par la présence de la Covid-19.

Le président note la diversité des résultats entre les groupes départementaux ; il souligne le résultat de la région Hauts-de-France. Il remercie nos bénévoles parisiens pour leur concours à la diffusion d'une méthode de recrutement des adhérents qui semble porter ses fruits. Il rappelle que le Conseil d'administration Amicale-Vie a voté une dotation de 500.000 € sur 5 ans à disposition des groupes départementaux ANR pour appuyer la communication et développer le parc d'adhérents.

Une infolettre AMV, destinée à tous les responsables ANR, présidents, administrateurs élus, délégués régionaux et leur suppléant, a été diffusée par le président ANR. Cette note fait un point complet sur la réalisation du challenge 2020 et sur le challenge 2021, élément important du plan stratégique développé par AMV sur la période 2019 – 2023.

En 2021, la délégation de gestion consentie par CNP à AMV sera modifiée. La réglementation concernant la gestion des sinistres a été compliquée par la loi ECKERT et les textes européens. La CNP envisage de reprendre cette gestion à la fin du 1er semestre 2021. En complément, dans le cadre de la réorganisation complète de la CNP, qui externalise plusieurs activités, la gestion administrative des adhérents pourrait être transférée à une plateforme de gestion à la fin de l'année 2021. Si ces orientations se confirment, l'Amicale-vie pourrait fonctionner, au siège, avec un prestataire de service

et un ou deux bénévoles, à temps partiel. Toute l'activité commerciale restera, évidemment, assurée par Amicale-Vie pour la recherche de nouveaux adhérents.

Enfin, Jean-René Thibaud tient à préciser que l'assureur CNP poursuit la refonte de sa gestion «des petites mutuelles» de type AMV. Il a modifié plusieurs documents commerciaux : bulletin d'adhésion, notice d'information, documentation sur le produit assurance-décès, etc.

Tout ce matériel de communication avec les prospects, futurs adhérents, est en cours de diffusion vers les groupes départementaux.

A cette occasion, le président AMV rappelle que l'Amicale-Vie de l'ANR est un simple intermédiaire en assurance, labellisé à l'ORIAS. Les adhérents de l'ANR qui sont « membres participants de l'Amicale-Vie de l'ANR » sont, réellement, adhérents au contrat de garantie-décès 1730 F, produit d'assurance de l'assureur CNP.

Donc, pas de changement dans la gestion des dossiers de nos adhérents actuels.

AMICALE VIE info

La promotion exceptionnelle offerte en début d'année aux adhérents ANR souscrivant un contrat Capital-décès

est prolongée jusqu'au 31 octobre 2021, soit :

6 MOIS DE COTISATION GRATUITS

+ 2 ANS d'accès illimité à la boutique MEYCLUB
(Inclus un bon d'achat de 10 €)

A.Laurens

Activités

DIVERS MARSEILLE

AMICALE-VIE

Responsable : André Laurens
Tel : 06 73 23 37 51
Courriel : *amv13@amicale-vie.fr*

Jeux de société

Responsable : Sylvie Benso
Tel : 04 86 95 86 36
Tous les vendredis de 13h30 à 17h,
belote, Contrée, scrabble.
Lieu : « Tempo Sylvabelle »
Mairie des 6e et 8e
Arr., 71 rue Sylvabelle.13006 Marseille

Sorties culturelles

Responsable : Christiane Juif
chjuif@laposte.net
Tel : 06 65 69 76 73

Sorties-détente et séjours en villages vacances, gâteau des rois, Loto

Paulette Iannotta
paulette.iannotta@free.fr
Tel : 04 91 73 56 03

Christiane Siffre
christiane.siffre@orange.fr
Tel : 04 91 89 52 96
(Programme sur bulletin et notre site)

Marches

Le programme des sorties est édité trimestriellement. Chaque adhérent choisit sa randonnée en fonction de ses capacités, selon les critères spécifiés dans les programmes établis. Pour tout autre renseignement, les animateurs suivants sont à votre disposition pour la zone de Marseille :

Marc Bousquet : 04 91 25 30 00
Marc Abrias : 06 33 66 51 86
Gilbert GILLES 06 79 63 87 51

A.N.R.
Association d'intérêt général

Par décision du 29 octobre 2020, les services fiscaux ont reconnu l'A.N.R. comme une association dont l'activité est d'intérêt général.

Concrètement cela signifie que toute personne, adhérente ou pas, qui fait un don à notre association, pourra bénéficier d'une réduction d'impôt.
Certes le reçu fiscal n'est plus, en principe, demandé par les services fiscaux, toutefois si ces derniers venaient à le réclamer au donateur, nous sommes autorisés, dans ce cas, à le fournir.

B. LAPUERTA

RAPPEL

Notre adresse a changé :

Association Nationale de Retraités
71 avenue Camille Pelletan
13003 MARSEILLE

Votre cotisation 2021

Au moment de la rédaction, notre programme de fin d'année n'est pas encore établi et nous nous employons à l'élaborer rapidement afin de vous le communiquer sur notre site internet. Vos cotisations nous sont indispensables pour couvrir nos frais de gestion et assurer nos obligations vis-à-vis du Siège National ceci malgré l'absence d'animations localement ces derniers temps.
Merci par avance de votre fidélité.

B. Lapuerta

Avec revue nationale	**Sans revue nationale**
individuelle 22 €	**individuelle 13 €**
couple 35 €	**couple 26 €**

<u>Par chèque à l'adresse suivante</u>
Association Nationale de Retraités Cotisations
71 avenue Camille Pelletan
13003 MARSEILLE

<u>Par prélèvement automatique</u>
Veuillez accompagner votre demande d'un R.I.B. à l'adresse suivante :
Association Nationale de Retraités
Mme Anne-Marie DELEUZE
71 avenue Camille Pelletan
13003 MARSEILLE